Informations de base	
2022/2524(RPS) RPS - Actes d'exécution	Procédure caduque ou retirée
Objection formulée conformément à l'article 112, paragraphes 2, du règlement intérieur: Maximales applicables aux résidus de flutianil présents dans ou sur certains produits **Subject** 3.70.13 Substances dangereuses, déchets toxiques et radioactifs (stockage, transport)	

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B9-0168/2022	17/03/2022	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif	D076996/03	26/01/2022	